

renseignements concernant le droit fiscal

Par **sailormoon**, le **30/05/2014** à **08:59**

Bonjour , actuellement en L1 , la rentrée prochaine en L2 je souhaite me renseigner sur le M2 droit fiscal.

Premièrement, je voudrais savoir si c'était une filière sélective.

Dans un second temps , pourquoi cette filière est mal vue ? Mon prof de PFD parlait même d'une "autre race" concernant les avocats fiscalistes[smile7].

Enfin , je voulais savoir si c'était une filière bouchée dans le sens où il serait difficile de trouver un emploi par la suite.

Merci d'avance[smile25]

Par **Themis333**, le **30/05/2014** à **10:15**

Tu es seulement en L1, tu n'as donc surement jamais fait de droit fiscal qui est enseigné en L2 ou L3 selon les universités, attends déjà de voir l'an prochain ou dans deux ans si le droit fiscal te plait. L'idée qu'on se fait d'une matière ne correspond pas toujours à la réalité.

Par **joaquin**, le **30/05/2014** à **11:26**

Bonjour,

Le droit fiscal est peut-être mal vu par certains juristes à cause de la supposée "autonomie du droit fiscal". En fait, même si le droit fiscal a ses propres règles, il n'ignore pas les autres règles de droit, notamment le droit civil (et se base souvent d'ailleurs sur ces autres règles) . Pour les débouchés, je pense qu'ils existent, même s'il y a de la concurrence, entre les avocats fiscalistes eux mêmes qui sont assez nombreux, mais aussi avec d'autres professions réglementées (notaires, experts comptables).

Cordialement

JG